

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 12 décembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage 1^{er} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÛCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP **et avaient respectivement donné pouvoir à :** Jean-Pierre BOUILLON, Elodie CAPLIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Aurélie TRAORE.

Absents excusés : Jean-Pierre BOUILLON, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Aurélie TRAORE et Philippe GIRONDEL.

N° 2022-120 – VENTE DU BÂTIMENT ALTERNAT'IFS SITUÉ RUE FRANÇOIS ARAGO – PROPOSITION DE HUIS CLOS

Conformément à l'article L.2121-18, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, de se réunir à huis clos.

Au regard de la nature et des conséquences du débat de la présente question, il est proposé au conseil municipal de l'examiner à huis clos.

VU l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la délibération à huis clos ;

CONSIDERANT les motivations et explications apportées par Monsieur le Maire ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE** avec **27 voix POUR**, **4 ABSTENTIONS** (Jean-Paul GAUCHARD, Allan BERTU, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO) et **2 voix CONTRE** (Aurélie TRAORE et Sonia CANTELOUP) :

DECIDE que la question portant sur la vente du bâtiment Alternat'Ifs située 13 rue François Arago soit examinée à huis clos.

IFS, le 12 décembre 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 14/12/2022

Affichée le : 13/12/2022

Acte à classer**2022-120**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-14T10-21-44.00 (MI241882895)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20221214-2022-120-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte : Vente du bâtiment Alternat'ifs situé rue François Arago
- Proposition de huis clos
Date de décision : 14/12/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblees
5.2.2. AutresActe : 2022-120 - Vente du bâtiment
Alternat'ifs situé rue François Arago -
Proposition de huis clos.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/12/22 à 10:21

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 14/12/22 à 10:21

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 14/12/22 à 10:27